

# Règlement du Tournoi Rapide 2018-2019

1. Tout participant doit être adhérent à l'Echiquier Poitevin.

2. Le tournoi est disputé en plusieurs manches de cinq parties.

La cadence est 15min + 5 s/coup.

Le classement général sera réalisé à partir de la somme des cinq meilleurs résultats (en points) obtenus par chacun des joueurs.

En cas d'égalité, le départage sera effectué sur le nombre de premières places, puis secondes places, etc...

3. ***Pour chaque manche :***

Les appariements se font au système Suisse accéléré.

Les départages utilisés sont :   1- Buchholz  
  2- Performance

## Horaires

14H10 : fin des inscriptions

14H20 : ronde 1

15H10 : ronde 2

16H00 : ronde 3

16H50 : ronde 4

17H40 : ronde 5

4. ***Dates prévues*** (sous réserve de disponibilité des salles et de l'arbitre)

Samedi 13 octobre 2018

Samedi 24 novembre 2018

Samedi 9 janvier 2019

Samedi 09 mars 2019

Samedi 06 avril 2019

Samedi 18 mai 2019